



Établissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles
de Grenoble Saint Ismier

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricoles

1 Chemin de Charvinière
38332 Saint-Ismier Cedex
Tél. 04 76 52 52 18 - Fax 04 76 52 52 22

cfppa.grenoble@educagri.fr
www.edp.educagri.fr
Siret : 193 818 176 00037
N° de déclaration d'activité : 82 83 04556 38



Apprentissage - Liste des fournitures BTSa aménagements paysagers

Pour les cours :

- Matériel scolaire (à définir avec les professeurs à la rentrée scolaire)
- 1 cadenas
- Une clé USB 8 GO (possibilité d'achat groupé pour la rentrée)

Pour l'Éducation Physique et Sportive *(et uniquement)* :

- Tee-shirt souple et sweat
- Short ou survêtement
- 1 k-way
- 1 bouteille d'eau
- 1 paire de chaussures de sport (ne pas confondre avec les chaussures de ville à apparence sportive)

MATERIELS PEDAGOGIQUES OBLIGATOIRES

- Une paire de chaussure de randonnée
- Un kutch (règle à échelle)
- Une veste imperméable
- Un pantalon de travail, une veste de travail
- Des protections auditives « anti-bruit »
- Une paire de gants
- Un mètre de poche (longueur 3 à 5 mètres)
- Une paire de chaussures de sécurité pour les travaux extérieurs, ou visite de chantiers
- Un gilet fluo de haute visibilité ou gilet de sécurité pour les visites de chantiers
- Une boîte de crayons de couleur
- Un normographe trace cercle (1 à 39 mm)
- Des crayons noirs type « 4 pitt artist pens black » FABER CASTELL
- Une calculatrice scientifique type Ti-83
- Une trousse complète avec règle et rapporteur

L'absence des équipements entraînera obligatoirement une interdiction de travaux pratiques.